

DONNÉES 2012

HORLOGERIE-
BIJOUTERIE



SOMMAIRE

Page

04

**DONNÉES
ÉCONOMIQUES**

Page

06

**DONNÉES
EMPLOI**

Page

08

**DONNÉES
FORMATION**

Page

10

**ZOOM SUR
LES PRINCIPAUX
DISPOSITIFS
EMPLOI**



AVANT-PROPOS MÉTHODOLOGIQUE

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Ce document concerne l'ensemble des entreprises de la Branche du commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie relevant de la CCN n°3240 « Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie en magasin spécialisé » employant au moins un salarié.

Ces entreprises se répartissent en trois activités principales :

- > le commerce de détail d'horlogerie-bijouterie (90 %),
- > le commerce de détail de bijouterie fantaisie (5 %),
- > le commerce de détail spécialisé en horlogerie (1 %).

PRÉAMBULE

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA BRANCHE

- > La hausse du cours de l'or qui s'est poursuivie en 2012 et a nécessité un repositionnement stratégique des entreprises.
- > La progression des ventes d'articles par internet.
- > Les évolutions technologiques avec l'utilisation croissante de logiciels informatiques dédiés.
- > Les difficultés de recrutement sur certains métiers en tension comme ceux de la vente ou celui d'horloger.
- > Le développement de nouveaux métiers visant à élargir l'offre de services et à améliorer l'attractivité des magasins.

Retrouvez la version électronique du Repères et Tendances sur
www.forco.org/Branche/EtudesEtDonneesDeBranche



DONNÉES ÉCONOMIQUES

UNE ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES VENTES DANS L'HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Principale activité des entreprises de la Branche, le commerce de détail spécialisé en horlogerie-bijouterie recouvre différents types d'organisation : indépendants, commerces associés et succursalistes.

L'année 2012 est marquée par la crise économique avec un ralentissement des ventes, en particulier sur la bijouterie et la poursuite de la progression du cours de l'or.

La structure des ventes se modifie avec une envolée des ventes de bijoux or 375 millièmes, l'essor de la bijouterie fantaisie et le développement de la vente à distance. La vente de montres et notamment le haut de gamme (> 3000 €) continue de croître.



UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 3 MILLIARDS D'EUROS EN 2012

► 7 % DES ENTREPRISES RÉALISENT 54 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2012, le chiffre d'affaires (CA) des entreprises de la Branche est estimé à 3 milliards d'euros (3,1 milliards d'euros en 2011 et 2,9 milliards en 2010).

Près de la moitié du CA des entreprises est encore réalisée par les entreprises de moins de 10 salariés (93 % des entreprises), même si cette part tend à diminuer légèrement depuis 2010. Les entreprises de 300 salariés et plus réalisent le tiers du CA.

Evolution du chiffre d'affaires selon la taille de l'entreprise

	CA 2010	CA 2011	CA 2012
300 salariés et plus	29 %	30 %	33 %
50 à 299 salariés	8 %	8 %	8 %
20 à 49 salariés	4 %	4 %	4 %
10 à 19 salariés	11 %	11 %	9 %
5 à 9 salariés	21 %	20 %	20 %
1 à 4 salariés	27 %	27 %	26 %

Source : Enquête Emploi-Formation

► 37 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES LIÉS À LA VENTE DE BIJOUX FANTAISIE, ARGENT ET PLAQUÉ OR

Pour la première fois, les « Autres rayons » (bijoux fantaisie, argent, plaqué or, etc.) représentent la part la plus importante du CA. La part du CA des « Bijoux or » poursuit sa diminution.

Evolution du chiffre d'affaires selon l'activité

CA	Bijoux or	Montres	Autres rayons*
2006	52 %	24 %	24 %
2007	46 %	27 %	27 %
2008	42 %	27 %	31 %
2009	40 %	24 %	36 %
2010	38 %	28 %	34 %
2011	35 %	30 %	35 %
2012	33 %	30 %	37 %

* Principalement bijoux fantaisie, argent et plaqué or.

Source : Panel 5 / GfK



3 027 ENTREPRISES EMPLOYANT 18 825 SALARIÉS

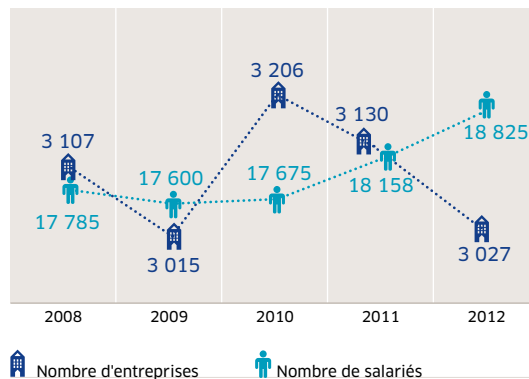
Un Contrat d'Etude Prospective (CEP) sur le E-commerce a été réalisé en 2013. Son objectif était de répondre à un certain nombre d'interrogations, dans un contexte d'évolution très rapide du secteur :

Combien d'emplois directs concernés ? Quelles sont les prévisions d'emploi d'ici 2015 ? Quelles sont les compétences professionnelles exigées pour les métiers reconnus spécifiques ? Quelles sont les pratiques de recrutement ? L'offre de formation répond-elle aux besoins en compétences, présents et à venir, des entreprises ?

Retrouvez la synthèse du CEP E-commerce sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/EtudesEtDonneesDeBranche

Le nombre de salariés progresse ; celui des entreprises diminue, traduisant ainsi un phénomène de concentration.

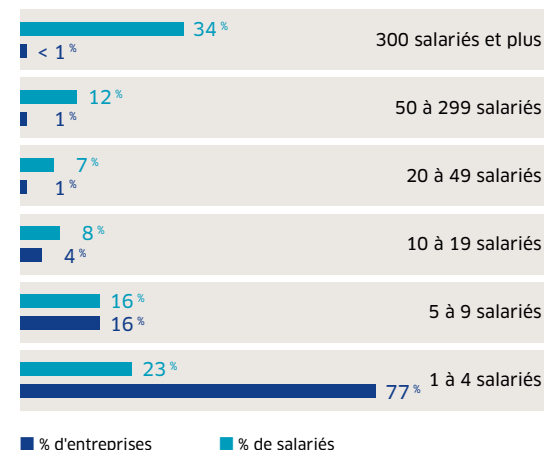
Evolution du nombre d'entreprises et de salariés



La Branche se compose essentiellement d'entreprises de moins de 10 salariés (93 %).

Les entreprises de 50 salariés et plus emploient 46 % des effectifs de la Branche.

Répartition des entreprises et des salariés selon la taille de l'entreprise



Source : FORCO

DONNÉES EMPLOI

PROFIL DES 18 825 SALARIÉS

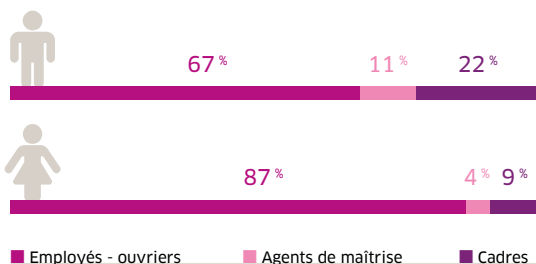
► 81% DE FEMMES

La part des femmes est supérieure à la moyenne dans les entreprises de 300 salariés et plus (87 %). Cette part se révèle inférieure dans les entreprises de moins de 10 salariés (77 %).

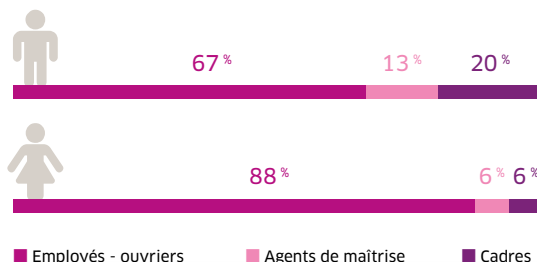
► 84 % D'EMPLOYÉS - OUVRIERS, 6 % D'AGENTS DE MAÎTRISE ET 10 % DE CADRES

Quelle que soit la taille de l'entreprise, la part des cadres et agents de maîtrise est supérieure chez les hommes.

Répartition des salariés selon le sexe et le statut professionnel dans les entreprises de moins de 10 salariés



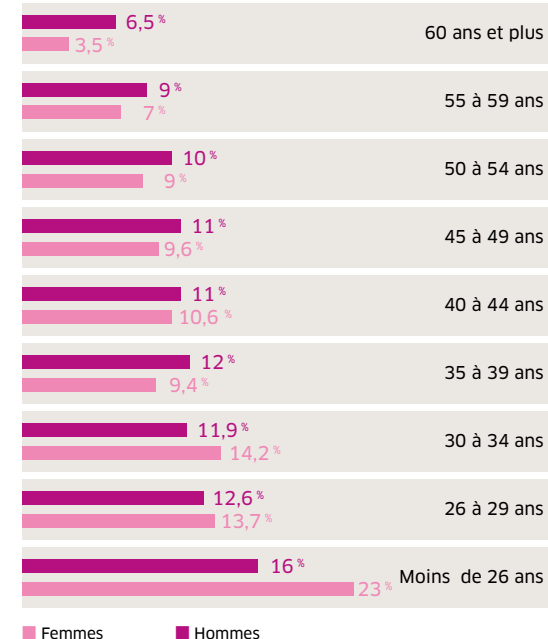
Répartition des salariés selon le sexe et le statut professionnel dans les entreprises de 10 salariés et plus



► UNE MOYENNE D'ÂGE DE 37,4 ANS

Les hommes (38,6 ans) sont en moyenne plus âgés que les femmes (37,2 ans). Les moins de 30 ans représentent le tiers des effectifs de la Branche.

Répartition des salariés selon l'âge et le sexe



Source : Enquête Emploi-Formation

Les employés - ouvriers sont en moyenne plus jeunes que les cadres et les agents de maîtrise : 36,4 ans contre 40,2 ans pour les cadres et 45,6 ans pour les agents de maîtrise.

L'âge moyen est supérieur dans les entreprises de moins de 10 salariés : 42,5 ans contre 34,5 ans dans les structures de 10 salariés et plus.



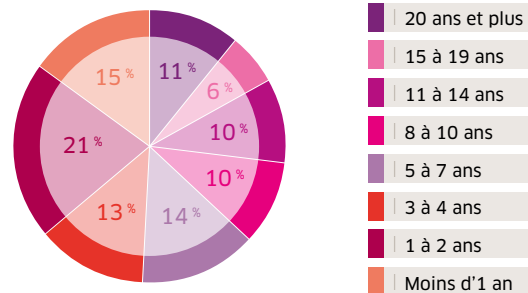
Une boîte à outils Contrat de génération, composée de 12 fiches pratiques, a été conçue afin de fournir aux entreprises toutes les clés de compréhension leur permettant de bien faire fonctionner le binôme senior/jeune, d'optimiser la gestion des âges, la transmission des savoirs, le développement des compétences, etc.

Retrouvez le guide pratique Contrat de génération sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/Diversite

► 8,2 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE DANS L'ENTREPRISE (PARMI LES SALARIÉS EN CDI)

L'ancienneté moyenne est plus élevée pour les hommes (9,2 ans) que pour les femmes (7,8 ans). 36 % des salariés ont moins de 2 ans d'ancienneté et 27 % ont plus de 10 ans d'ancienneté.

Répartition des salariés selon l'ancienneté



Une cartographie des métiers présente les principaux métiers du commerce de l'horlogerie-bijouterie par famille professionnelle (commerce, atelier).

Retrouvez la cartographie des métiers de l'horlogerie-bijouterie sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/EtudesEtDonneesDeBranche

► 88 % DES SALARIÉS EN CDI ET 8 % EN CDD

► 75 % DES SALARIÉS À TEMPS COMPLET

La part du temps partiel est plus élevée dans les entreprises de moins de 10 salariés : 30 % contre 21 % dans les entreprises de 10 salariés et plus.

La part du temps partiel est supérieure chez les femmes : 28 % contre 11 % pour les hommes.



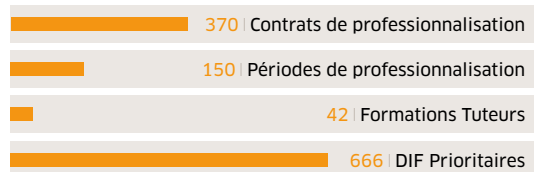
La loi du 11 février 2005 fixe à tout établissement privé ou public d'au moins 20 salariés une Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH), à hauteur de 6 % de l'effectif total. Afin d'accompagner les entreprises et les salariés dans la gestion du handicap, un guide a été réalisé sur cette thématique.

Retrouvez le guide Handicap sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/Diversite

DONNÉES FORMATION

PROFESSIONNALISATION

En 2012, les fonds gérés par le Forco, au titre de la professionnalisation, ont permis de financer, au bénéfice des entreprises de la Branche, les actions suivantes :



▶ 370 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

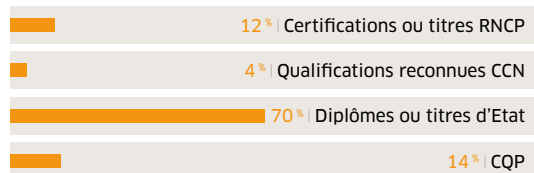
73 % des bénéficiaires sont des femmes et 98 % ont moins de 26 ans.

65 % des contrats de professionnalisation ont été conclus dans des entreprises de moins de 10 salariés.

La majorité de ces contrats sont des CDD.

70 % des contrats visent l'obtention d'un diplôme d'Etat et notamment le BTS Management des Unités Commerciales (MUC). Le CQP Conseiller vente en horlogerie-bijouterie est également fréquemment suivi.

Répartition des contrats de professionnalisation selon la qualification visée



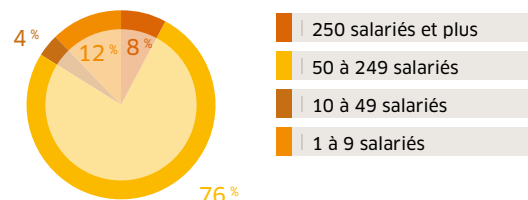
▶ 150 PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

78 % des bénéficiaires sont des femmes.

51 % sont âgés de 26 à 44 ans.

88,3 % sont employés - ouvriers et 5,5 % sont cadres.

Répartition des périodes de professionnalisation selon la taille de l'entreprise



La majorité des périodes de professionnalisation a été conclue au sein des structures de 50 salariés et plus (84 %).

Les périodes visent l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue au sein de la convention collective nationale (74 %) ou un certificat de qualification professionnelle (21 %).

Le principal thème de formation est le Commerce/vente (formations de vendeur qualifié ou d'animateur des ventes notamment). Les CQP de la Branche sont également fréquemment suivis en période de professionnalisation.

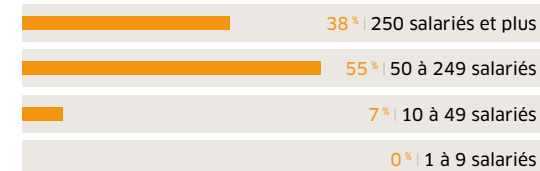
▶ 42 FORMATIONS TUTEURS

Le nombre de formations tuteurs a doublé par rapport à 2011.

55 % des formés exercent dans des entreprises de 50 à 249 salariés.

76 % des bénéficiaires sont des femmes ; 25 % sont âgés de 45 ans et plus.

Répartition des bénéficiaires selon la taille de l'entreprise



Source : FORCO

PLAN DE FORMATION

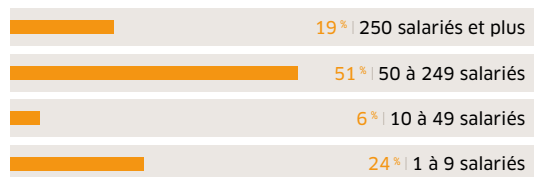
► 666 DIF PRIORITAIRES

76 % des bénéficiaires sont des femmes.

59 % sont âgés de 26 à 44 ans.

70 % des DIF Prioritaires ont été conclus au sein des structures de 50 salariés et plus.

Répartition des bénéficiaires selon la taille de l'entreprise



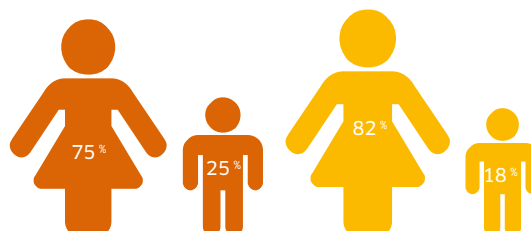
Les principaux thèmes de formation sont la Vente, le Management et les Langues vivantes.

1 152 salariés ont été formés dans les entreprises de moins de 10 salariés et 1 850 salariés* dans les entreprises de 10 salariés et plus.

* Données estimées à partir des retours de l'enquête emploi-formation.

En lien avec leur proportion dans la Branche, les femmes sont les principales bénéficiaires du plan de formation.

Répartition des bénéficiaires selon le sexe

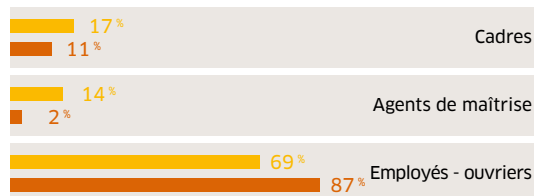


■ Entreprises de moins de 10 salariés

■ Entreprises de 10 salariés et plus

Les principaux bénéficiaires de la formation sont les employés - ouvriers, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Répartition des bénéficiaires selon le statut professionnel

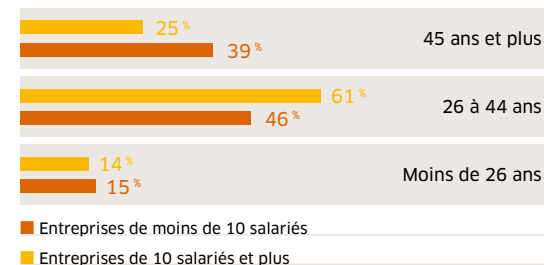


■ Entreprises de moins de 10 salariés

■ Entreprises de 10 salariés et plus

Les 45 ans et plus représentent 39 % des bénéficiaires dans les entreprises de moins de 10 salariés. Leur part s'élève à 25 % dans les entreprises de 10 salariés et plus.

Répartition des bénéficiaires selon l'âge



Les formations sont en moyenne plus longues dans les entreprises de moins de 10 salariés : 18,4 heures de formation par salarié contre 16,7 heures dans les entreprises de 10 salariés et plus.

Les thèmes de formation principalement visés dans le cadre du plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés sont le Commerce/Vente (40 % des bénéficiaires) et l'Informatique (21 %).

Dans les entreprises de 10 salariés et plus, les formations dans le domaine du Commerce/Vente arrivent en tête (39 %), suivies des Ressources Humaines (21 %) et du Secrétariat/Bureautique (10 %).

Source : FORCO

ZOOM SUR LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS EMPLOI

► LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE INTERBRANCHE (CQPI)

Proposé par deux établissements - le CFA Stephenson et l'Institut de Gestion Sociale (IGS) de Toulouse -, le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Conseiller de vente est aujourd'hui opérationnel.

En 2012, une trentaine de candidats ont été formés dans le cadre de ce cursus, majoritairement en période de professionnalisation. La Profession travaille actuellement à la mise en œuvre de trois nouveaux CQP :

- > Conseiller de vente confirmé,
- > Adjoint au responsable de magasin,
- > Responsable de magasin.



Pour en savoir plus sur les CQP et CQPI, consultez la plaquette de présentation sur le site du Forco :

www.forco.org/Salarie/CertifierMesCompetences

► LE CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNELLE (CSP)

Ayant pour objet l'organisation et le déroulement d'un parcours de retour à l'emploi, le cas échéant au moyen d'une reconversion ou d'une création ou reprise d'entreprise, le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) remplace depuis le 1^{er} septembre 2011 la Convention de Reclassement Personnalisée (CRP) et le Contrat de Transition Professionnelle (CTP).

En 2012, près de 2 000 bénéficiaires d'un CSP, 157 bénéficiaires d'un CTP et 192 bénéficiaires d'une CRP, toutes Branches du Forco confondues, ont été formés, essentiellement dans les domaines de la Bureautique et de la Logistique.



Pour en savoir plus sur le dispositif CSP, consultez la fiche pratique sur le site du Forco :

www.forco.org/Salarie/Csp



► LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POE)

En 2012, pour l'ensemble des Branches du Forco, près de 7 600 demandeurs d'emploi ont bénéficié de POE collectives. Elles permettent de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de Branche. Les trois quarts des POE collectives visent un des quatre métiers suivants : Conseiller vente, Employé de commerce, Réceptionnaire logistique, Hôte de caisse.

Egalement, près de 900 demandeurs d'emploi ont bénéficié de POE individuelles, surtout dans le domaine de la Vente/relation client en 2012.



Pour en savoir plus sur le dispositif POE, consultez les supports explicatifs sur le site du Forco :

www.forco.org/Entreprise/RecruterUnCollaborateur

Aux côtés de la POE, l'alternance constitue une passerelle vers l'emploi, pour les jeunes notamment. Avec le plan qualité alternance, le Forco a pour objectif d'anticiper les ruptures des contrats de professionnalisation.



Pour contacter les représentants de la profession :

Secrétariat de la CPNEFP

c/o L'Union de la Bijouterie Horlogerie

109, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris

Tél. : 01 44 70 77 97

www.u-b-h.com

Observatoire prospectif du commerce

251, boulevard Pereire

75852 Paris cedex 17

Tél. : 01 55 37 41 51

E-mail : observatoire@forco.org

www.forco.org